

JACQUES-ANDRE HAURY
DEPUTE
48, CH. DU VILLAGE
1012 LAUSANNE
Privé : T 021 728 28 00 F 021 728 58 01
Prof. : T 021 323 82 42 F 021 323 40 84
e-mail : hauryvillage@bluewin.ch



02/JNT/013

Interpellation urgente Projet triangulaire et école de pharmacie : est-ce que Genève berne Vaud ?

On le sait : le regroupement à Genève de l'Ecole de pharmacie a été l'un des points d'achoppement de la votation du 10 juin 2001 sur le projet triangulaire universitaire. Les autorités politiques et académiques avaient affirmé que des locaux de qualité et en suffisance existaient dans le bâtiment de Science II à l'Université de Genève pour y accueillir la section lausannoise de pharmacie en 2004. Nous avons donné foi à ces affirmations et soutenu ce projet, qui a été approuvé par 53,5% des votants.

Quelle n'a pas été notre surprise, le 22 mai dernier, de découvrir dans les colonnes d'un grand quotidien vaudois le contenu d'une lettre, émanant de la direction de l'Ecole romande de pharmacie, qui faisait état de ses inquiétudes relatives au manque de surfaces disponibles (entre 1500 et 2400 m²) dans le bâtiment Science II en vue du regroupement de l'Ecole romande de pharmacie à Genève.

Dans un communiqué de presse de la Madame la Conseillère d'Etat Brunshwig Graf du 22 mai, les craintes de la direction de l'Ecole romande de pharmacie sont confirmées. Par rapport aux engagements formels pris il y a une année par les organes politiques et universitaires deux nouveautés, et non des moindres, apparaissent. D'une part, les locaux disponibles dans Science II ne suffisent pas pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie à Genève et des surfaces supplémentaires devront être louées dans d'autres bâtiment. D'autre part, les pharmaciens romands seront installés en 2004 dans du « provisoire » et subiront en 2008 un second démanagement dans le CMU (Centre Médical Universitaire) susceptible d'être construit dans les prochaines années.

Il n'a jamais été annoncé, durant la campagne, que la pharmacie lausannoise devrait subir deux déménagements. Le plus grave étant la péjoration de l'enseignement et de la recherche pendant ces quatre années provisoires.

Nous apprenons également dans ce communiqué que le crédit de 4 millions prévus pour le réaménagement de Science II n'a toujours pas été voté par le Grand Conseil genevois.

Face à cette nouvelle situation, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. De façon générale, comment le Conseil d'Etat réagit-il face à ces modifications ? Comment explique-t-il ces contradictions à peine une année après le vote des vaudois ? Est-ce politiquement admissible ?
2. Considérant que les conditions d'accueil des pharmaciens vaudois à Genève avant 2008 ne correspondent pas aux engagement politiques pris il y a une année, ne serait-il pas logique de reporter le regroupement de l'Ecole romande de pharmacie à Genève à l'année 2008 ?

3. Un des objectifs genevois pour justifier le déménagement de l'Ecole romande de pharmacie dans le CMU est de créer une synergie entre la génétique et la pharmacie. Pourquoi cette synergie ne peut-elle avoir lieu sur le site de Dorigny, étant donné que le CIG (Centre Intégréatif de Génomique) sera installé dans les locaux des pharmaciens ?

Compte tenu des incertitudes liées à ces nouveaux éléments, compte tenu des difficultés de planification de l'enseignement et de la recherche qui en résultent, il importe d'être au clair sur les intentions du Conseil d'Etat rapidement. C'est pourquoi nous demandons que la réponse à cette interpellation intervienne au plus tard à la rentrée universitaire 2002, c'est-à-dire **avant le premier octobre 2002**.

Jacques-André Haury